

RD Congo : indiquer la voie aux investisseurs (*)

Cuivre, or, coltan : la République démocratique du Congo dispose de ressources naturelles convoitées. Néanmoins, elle n'arrive pas à décoller sur le plan économique. Quels seraient les obstacles à la réussite des projets d'investissement et de développement et comment les surmonter ? Telles sont les questions qu'examinera le projet regroupant des chercheurs (notamment juristes, politologues, économistes et géographes) de l'Université de Kinshasa et de Julius-Maximilians-Universität Würzburg.

La République démocratique du Congo est classée parmi les pays les plus pauvres du monde. Elle occupe la 168^{ème} place dans l'indice de développement humain 2010 publié par les Nations Unies. Cette situation est due à plusieurs causes, dont le pillage de ses ressources pendant plusieurs décennies sous la dictature de Mobutu, une guerre civile qui perdure encore à l'est du pays, etc.

En même temps, le Congo est l'un des pays riches en ressources naturelles au monde. Dans ses mines sont extraits le diamant, l'or, le cuivre, le coltan et ses dérivés, des métaux d'une grande importance pour l'industrie aéronautique et spatiale et pour l'industrie informatique et électronique. A cela s'ajoutent des produits agricoles d'exportation comme le café, le caoutchouc et le bois.

Il s'agit là des conditions favorables pour l'économie congolaise, mais qui paradoxalement ne parvient pas à décoller. Pourquoi en est-il ainsi? Comment renverser la vapeur? Ces questions constituent des préoccupations d'une équipe des chercheurs (juristes, politologues, économistes et géographes) des Universités de Kinshasa et de Würzburg, avec à la tête le Professeur Dr Jean-Michel Kumbu et Dr Karin Linhart.

Créer la transparence pour les investisseurs

L'idée des scientifiques est d'attirer vers la RDC des investisseurs allemands qui ne se contenteront pas d'acheter ou d'exploiter les ressources naturelles congolaises en vue d'exportation du brut, mais aussi de les transformer sur place en produits finis ou, le cas échéant, semi-finis, dit Karin Linhart.

De tels investisseurs sont actuellement confrontés à de nombreuses questions : à qui peuvent-ils s'adresser au niveau du système politique congolais? Existe-t-il des chambres de commerce locales ou d'institutions similaires? Que faut-il retenir en matière des taxes et droits de douane? Existe-t-il une protection internationale en cas des litiges relatifs aux investissements?

Les réponses à ces questions seront approfondies par les chercheurs impliqués dans ce projet en vue de créer la transparence et de mettre à la disposition de potentiels investisseurs un guide susceptible de les orienter. L'idéal serait de « trouver des entreprises qui ne sont pas seulement intéressées par le trafic des matières premières, mais qui pourraient installer une filiale au Congo ou travailler en partenariat avec un bureau local », explique Karin Linhart. Cela pourrait avoir comme retombées la création d'emplois, la construction des quartiers résidentiels, des écoles et des institutions sociales.

La Province du Bas-Congo comme site d'expérimentation

La Province du Bas-Congo, située à l'ouest du pays, est envisagée par l'équipe des scientifiques comme une première expérience du projet. Le Bas-Congo est politiquement stable, doté d'un port et éloigné des conflits armés de l'Est telle que l'est la Pologne au Portugal. Le climat socio-

* Texte traduit de l'article paru in http://www.presse.uni-wuerzburg.de/einblick_archiv/archiv2011/einblick1101/kongo1/, 11 janvier 2011

politique est relativement favorable aux investissements internationaux, et le gouverneur prône une politique économique raisonnable, soutient Jean-Michel Kumbu en vue de justifier la sélection de cette province.

Des contacts étant pris, les premiers travaux ont démarré!

Dans la première phase du projet, un collègue congolais a été identifié pour chaque participant allemand ; ces partenaires devraient coopérer à long terme. Les contacts personnels ont également déjà été lancés : Dr Karin Linhart a été quelques semaines à Kinshasa, où elle a assuré notamment les cours d'Anglais juridique et de droit des Etats-Unis. Au même moment, sa collègue Rabia Ünlü dispensait le cours intensif d'Allemand aux assistants et étudiants congolais intéressés par un séjour de recherches ou d'études en Allemagne.

Par ailleurs, trois congolais séjournent actuellement à Würzburg dans le cadre de ce projet : le Professeur Dr Jean-Michel Kumbu, son assistant Yves Manzanza et l'étudiant Shama Busha Pongo. Yves Manzanza joue un rôle central; il organise et gère le projet.

Les tâches qui reviennent de façon concrète se résument en ces termes. Les économistes sont chargés de recueillir des données sur des questions concernant la cartographie des ressources naturelles congolaises, l'autorité compétente pour délivrer les licences d'exploitation, etc.

Les juristes sont chargés de l'identification des textes légaux et réglementaires en rapport avec le projet, lesquels serviront à établir une base des données juridiques. Et les politologues devraient analyser le cadre politique nécessaire à l'attrait des investisseurs potentiels vers le Congo. Ils espèrent identifier des structures politiques qui pourraient avoir une incidence, par exemple en ce qui concerne la corruption, sur le climat d'investissements. De cette façon, le projet vise à identifier les facteurs qui, jusqu'à ce jour, entravent la croissance économique au Congo.

Appui financier du Ministère fédéral de la recherche

Le projet bénéficie de l'appui financier du Ministère fédéral de l'éducation et de la recherche (BMBF), à travers son programme « Partenariat pour des solutions durables dans les pays en développement » dont l'objectif à long terme est de promouvoir davantage les scientifiques au niveau international.

Les partenaires allemands-congolais

Les principaux partenaires du projet appartiennent aux différents domaines ci-après:

- ✓ Droit : Dr Karin Linhart, Professeur Dr Jean-Michel Kumbu, Professeur Dr. Dr. Eric Hilgendorf, Professeur Dr Christoph Teichmann ;
- ✓ Sciences Politiques : Professeur Gisela Müller-Brandeck-Bocquet, Professeur Dr Greg Basue ;
- ✓ Economie : Professeur Dr Ronald Bogaschewsky, Professeur Dr. Odilon Gamela ;
- ✓ Géographie : Ferdinand Paesler.

Origines du projet

A l'initiative des Professeurs Gerhard Bringmann et Virima Mudogo, l'Université de Kinshasa et Julius-Maximilians-Universität Würzburg signèrent en 2008 un accord de partenariat qui prévoit, entre autres, la coopération dans la recherche et l'enseignement. C'est dans cette optique que ce nouveau projet a vu le jour.

Contact

Dr. Karin Linhart, Faculté de droit, Université de Würzburg, klinhart@jura.uni-wuerzburg.de
Prof. Dr. Jean-Michel Kumbu, Faculté de droit, Université de Kinshasa, jm_kumbu@yahoo.fr